




Erreurs typiques à éviter avec les paiements et dépôts directs ACH

Il existe trois problèmes pouvant empêcher RBC de traiter vos transactions ACH.

	<p><u>Fichier bloqué</u> – s'applique à l'ensemble du fichier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment débloquent le fichier? • Raisons qui causent des fichiers bloqués? • Comment éviter les fichiers bloqués?
	<p><u>Erreurs-T</u> – s'applique aux transactions individuelles dans le fichier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment résoudre l'Erreur-T? • Raisons qui causent des Erreurs-T? • Comment éviter les Erreurs-T?
	<p><u>Disponibilité des fonds</u> – s'applique uniquement aux dépôts directs sortants (PDB ou PDS). La disponibilité de vos fonds pourrait être l'une de ces deux options:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limite quotidienne • Provisionnement préalable

Si l'un de ces problèmes se produit, vous serez averti sur le [Rapport de vérification de données et d'Édition](#). Chaque fois que vous soumettez un fichier de transactions à RBC, ce rapport est généré pour confirmer que nous avons reçu vos instructions de paiement. Si, pour une raison quelconque, nous ne pouvons pas traiter le fichier ou certaines transactions dans ce fichier, cette raison sera évoquée dans ce rapport.



Première Partie: Fichiers bloqués

Qu'est-ce qu'un fichier bloqué?

Il se peut, dans certains cas, que le fichier téléversé à RBC ne remplisse pas toutes les conditions nécessaires au traitement et, par conséquent, il sera «bloqué», ce qui signifie qu'il a été arrêté dans notre système.

Comment saurai-je si mon fichier est bloqué?

Si votre fichier a été bloqué, vous verrez une ligne supplémentaire sur votre [Rapport de vérification de données et d'édition](#) vous indiquant la raison du blocage.

Comment puis-je débloquent le fichier?

Lorsqu'un fichier est bloqué, un courriel est envoyé aux contacts autorisés au sein de votre entreprise. Demandez au contact de répondre au courriel avec des instructions claires pour **SUPPRIMER** ou **DÉBLOQUER** le fichier.

Remarque: Les contacts autorisés ont été choisis par votre entreprise lors de votre inscription initiale au service et peuvent être différents des administrateurs de votre profil RBC Express. Veuillez informer votre représentant RBC si vous devez mettre à jour vos contacts autorisés.

Comment saurai-je quand mon fichier aura été débloquent?

Une fois le fichier débloquent, un nouveau rapport de Vérification de données et d'édition sera généré. Au centre, il y aura un message indiquant que ce fichier a été débloquent. Le nombre de transactions bloquées sur ce rapport sera zéro.

Raisons qui causent des fichiers bloqués

Voici une liste des raisons les plus courantes pour lesquelles un fichier peut être bloqué. Les raisons marquées d'un astérisque rouge s'appliquent uniquement aux clients qui téléchargent des fichiers produits avec leur logiciel tiers et ne surviendront pas pour les fichiers créés à l'aide du module de Gestion des enregistrements ACH de RBC Express.

	Pourcentage d'erreurs acceptable dépassé dans ce fichier
*	Enregistrements détaillés tous rejetés.
	Tous les enregistrements détaillés de ce fichier comportent des erreurs.
*	Montant opér. crédit n'est pas égal au total enregistrement fin.
*	Montant opér. débit n'est pas égal au total enregistrement fin.
*	Date création fichier trop lointaine. Entrer date dans les 9 dern. jrs ouvr.
	Date création fichier trop ancienne. Entrer date dans les 9 dern. jrs ouvr.
*	No et date de création de fichier déjà existants.
*	No création fichier en double dans 9 derniers fichiers à traiter.
*	En-tête manquant. Premier enreg. est détail ou enreg. Fin.
	Fonds non disponibles
*	Type d'enregistrement non valide
	Fichier en double potentiel - Totaux dans fichier = Ceux de fichier précéd.
	Total paiements en dossier dépasse limite fichier du client.

* Les raisons précédées d'un astérisque rouge ne s'appliqueront qu'aux clients utilisant le service Transfert de Fichiers pour télécharger les fichiers créés par un logiciel de comptabilité tiers.



Éviter les Fichiers Bloqués

Pour les clients utilisant l'ACH Gestion des Enregistrements de RBC Express, les éléments suivants vous aideront à éviter la fréquence des fichiers bloqués:

- La date de création du fichier est trop ancienne - Assurez-vous que le fichier est approuvé et lancé dans les 8 jours suivant sa création. Par conséquent, assurez-vous que tous les approbateurs sont au courant du fichier en attente. Si le fichier est laissé en attente d'approbation, un blocage peut résulter lorsque le fichier aura été lancé. Notez que la date de création du fichier n'est pas la même que la date d'échéance, cette dernière étant la date de transaction.
- Si vos fichiers contiennent généralement moins de 5 transactions, envisagez de demander l'augmentation de la limite du «pourcentage d'erreurs acceptable dans le fichier». La limite est généralement fixée à 20% ou 50%.
- La limite de fichier est établie au moment de l'inscription au service ACH et peut être augmentée par un contact autorisé en appelant le numéro du service à la clientèle à la fin de ce document.
- Fonds non-disponibles: Dans le cas d'insuffisance de fonds dans le compte, le fichier sera automatiquement débloqué une fois que les fonds seront versés dans le compte (aucun courrier électronique n'est requis). Remarque: le service ACH ne peut pas utiliser une marge de crédit; les fonds doivent être disponibles dans le compte même.
- Si une limite quotidienne / un risque transactionnel est en place pour votre service ACH, la raison «Fonds non disponibles» ne vous concerne pas. Parlez à votre responsable de compte pour confirmer s'il y a une limite quotidienne.

Pour les clients utilisant le transfert de fichiers de RBC Express, les éléments suivants vous aideront à éviter la fréquence des fichiers bloqués:

- La date de création du fichier (DCF ou FCD en anglais) est la date à laquelle vous avez préparé le fichier à télécharger et doit être une date dans les 8 derniers jours ouvrables. Elle ne peut pas être dans le futur, ni ne doit nécessairement être identique à la date des transactions (aussi appelée la date d'échéance).
- Le numéro de création de fichier (NCF ou FCN en anglais) est un numéro unique inclus dans votre fichier pour vous aider à l'identifier. Ce numéro ne doit pas être dupliqué dans les 9 derniers fichiers à traiter. Après la mise à jour de votre système, veuillez vérifier que le NCF n'est pas un doublon. Si vous indiquez l'heure dans le champ du numéro de création du fichier, une combinaison minute / seconde peut s'avérer plus efficace.
- Si vos fichiers sont généralement très petits (par exemple, moins de 5 éléments), veuillez envisager de demander l'augmentation de la limite du « Pourcentage d'erreurs acceptable dans le fichier ».
- Le message « Date création fich. trop ancienne » est souvent causé par la transmission erronée d'un ancien fichier.
- La limite de fichier est établie au moment de l'inscription au service ACH et peut être augmentée par un contact autorisé en appelant le numéro du service à la clientèle à la fin de ce document.
- Fonds non disponibles: Dans le cas d'insuffisance de fonds dans le compte, le fichier sera automatiquement débloqué une fois que les fonds seront versés dans le compte (aucun courrier électronique n'est requis). Remarque: le service ACH ne peut pas utiliser une marge de crédit; les fonds doivent être disponibles dans le compte même.
- Si une limite quotidienne / un risque transactionnel est en place pour votre service ACH, le motif «fonds non-disponibles» ne vous concerne pas. Parlez à votre responsable de compte pour confirmer s'il y a une limite quotidienne.
- **Lorsque vous modifiez manuellement les détails de paiement de votre fichier, veillez à ce que les caractères dans votre fichier soient correctement positionnés.**



Deuxième Partie: Erreurs-T

Qu'est-ce qu'une Erreur-T?

Il peut y avoir des cas où des transactions individuelles dans votre fichier ne peuvent pas être traitées. Par conséquent, elles seront retenues pour être corrigées.

Ces erreurs sont appelées des Erreurs de transaction ou Erreurs-T. Par exemple, si le numéro de compte fourni est trop court, cette transaction sera retenue jusqu'à ce qu'elle soit corrigée ou supprimée.

Comment saurai-je s'il y a une Erreur-T?

Si une transaction dans votre fichier contient une Erreur-T, vous verrez une ligne supplémentaire sur votre [Rapport de vérification de données et d'édition](#). Le rapport vous indiquera quelle transaction est retenue et pourquoi.

Comment résoudre l'Erreur-T?

Les erreurs-T peuvent être corrigées à l'aide du module de Gestion des paiements ACH. Connectez-vous à RBC Express et localisez *la Gestion des Paiements* dans le menu du module ACH *Paiements et dépôts directs*. En utilisant l'option *Rechercher/Modifier*, recherchez la transaction en rétention. Nous vous recommandons d'effectuer la recherche avec la date d'échéance et le montant. Une fois localisée, la transaction peut être modifiée ou supprimée (remarque: cette action pourrait nécessiter une approbation supplémentaire). Des instructions détaillées avec des captures d'écran sont disponibles dans le document ACH Gestion des paiements du Centre de formation numérique.

Causes pouvant entraîner des Erreurs de transaction (Erreurs-T)

Cette liste énonce les raisons les plus communes entraînant une Erreur-T.

Les raisons sont également susceptibles de se produire que vous utilisiez le Transfert de Fichiers ou le Gestion des Enregistrements

ECHEC CONTROLE MODULO – CPTÉ NON VALIDE. ENTRER NO CPTÉ VALIDE
--

GROUPE NO DE CPTÉ ERRONE – NUMERO TROP PETIT OU TROP GRAND
--

NO COMPTE INTROUVABLE DANS FICHER DES INSTITUTIONS FINANCIERES.

SUCCURSALE FERMEE

NUMERO SUCCURSALE INVALIDE

LE MONTANT DU PAIEMENT DEPASSE LA LIMITE D'OPERATION DU CLIENT.

Éviter les Erreurs-T

Pour les clients utilisant l'ACH Gestion des enregistrements de RBC Express, les recommandations suivantes vous aideront à éviter la fréquence des Erreurs-T:

- Assurez-vous que les numéros de compte qui vous ont été fournis sont récents ou à jour
- Assurez-vous que les numéros de compte ont été entrés correctement
- Soyez conscient de toute limite de transaction pouvant s'appliquer à vos comptes.
- Soyez averti que ce processus ne vérifie pas le nom du compte mais seulement le format du numéro de compte. L'ACH (dépôt direct ou paiement préautorisé) sera effectué en fonction des numéros de banque, de succursale et de compte

Pour les clients utilisant le **Transfert de Fichiers** de RBC Express, les recommandations suivantes vous aideront à éviter la fréquence des Erreurs-T:

- Assurez-vous que les numéros de compte qui vous ont été fournis sont récents ou à jour
- Assurez-vous que les numéros de compte ont été entrés correctement
- Soyez conscient de toute limite de transaction pouvant s'appliquer à vos comptes. La limite d'opération est établie au moment de l'inscription au service ACH et peut être augmentée par un contact autorisé appelant le numéro d'assistance en bas de ce formulaire
- Soyez averti que ce processus ne vérifie pas le nom du compte mais seulement le format du numéro de compte. L'ACH (dépôt direct ou paiement préautorisé) sera effectué en fonction des numéros de banque, de succursale et de compte.
- **Lorsque vous modifiez manuellement les détails de paiement de votre fichier, veillez à ce que les caractères dans votre fichier soient correctement positionnés.**

**Troisième partie: Disponibilité des fonds**

Votre compte ACH sera configuré avec l'une des options suivantes:

1. Provisionnement préalable :

- Les fonds doivent être disponibles dans le compte lorsque vous envoyez le fichier
- Votre compte sera débité le jour où le fichier est lancé à RBC
- *Si les fonds ne sont pas disponibles*, le fichier sera bloqué. Le fichier peut être débloqué en alimentant le compte dans les 48 heures suivant l'envoi du fichier. Après 48 heures, le fichier sera supprimé.

2. Limite Quotidienne :

- Est le risque transactionnel que RBC vous a permis utiliser pour ACH par jour; vous devez subir une évaluation de crédit pour l'obtenir.
- Votre compte sera débité à la date de valeur des paiements



Programme de Formation RBC Express

- La limite sera occupée par les paiements que vous envoyez à partir du jour de leur libération jusqu'à la date de valeur des transactions.
- *Si vos transactions dépassent la limite quotidienne, elles seront retenues jusqu'à ce qu'une limite supplémentaire soit disponible*

Si vous ne savez pas quelle option de financement vous est offerte, ou si vous souhaitez apporter des modifications, contactez votre représentant RBC.

Rapport de vérification de données et d'édition

Ce rapport de VDE est généré pour confirmer que RBC a reçu vos instructions de paiement. Si, pour une raison quelconque, nous ne pouvons traiter le fichier ou les transactions dans le fichier, cette raison sera évoquée dans ce rapport.

Voici à quoi ressemblerait un rapport typique, sans bloc ni erreur:

BANQUE ROYALE		NO RELEVÉ: 0101-08743 8886430000		SERVICE DE DISTRIBUTION DES PAIEMENTS		PAGE: 1		
DATE PASS: 2020 MAR 12		HEURE PASS: 09:15:53		VERIFICATION DES DONNEES ET EDITION		JOUR OUVRABLE: 2020 MAR 12		
RBC CMO TRAINING DEPT		888643-0000 PDS CAD		NO CREATION FICHIER: TEST DATE CREATION FICHIER: 2020 MAR 12				
NO DU CLIENT	PMNT	NOM DU CLIENT	MONTANT INTROD	INST/SUCC	NUMERO DE COMPTE	CODE OPER	DATE ECH	DESTINATION MON PAYS
OPERATIONS RECUES			NOMBRE	MONTANT				
OPERATIONS REJETEES			0	0.89				
OPERATIONS A CORRIGER (ERREURS "T")			0	0.00				
LIMITE QUOTIDIENNE DEPASSEE - OPERATIONS CONSERVEES (EXCEDENTAIRES)			0	0.89				
OPERATIONS A DISTRIBUER			0	0.89				
OPERATIONS DESTINEES A LA BANQUE ROYALE			0	0.89				
OPERATIONS DESTINEES A D'AUTRES IF			0	0.00				
OPERATIONS DESTINEES A DES IF A L'ETRANGER			0	0.00				
EFFETS PDS A PRODUIRE			0	0.00				
PRENOTIFICATIONS VALIDES			0	0.00				
PRENOTIFICATIONS NON VALIDES			0	0.00				
OPERATIONS BLOQUEES			0	0.00				

1

Numéro de création et Date de Création – Le numéro de création sera généralement un nombre à 4 chiffres

2

Opérations à corriger (« **Erreurs-T** ») – aucune transaction n'est retenue par des erreurs

3

Opérations **bloquées** –Ce fichier est valide et non bloqué

Voici un rapport avec une erreur, veuillez noter la ligne supplémentaire au milieu:



BANQUE ROYALE
 NO RELEVÉ: 0101-08743 8886430000
 DATE PASS: 2020 MAR 12
 HEURE PASS: 10:02:37

SERVICE DE DISTRIBUTION DES PAIEMENTS
 VERIFICATION DES DONNEES ET EDITION

PAGE: 1
 JOUR OUVRABLE: 2020 MAR 12

RBC CMO TRAINING DEPT 888643-0000 PDS CAD NO CREATION FICHER: TEST DATE CREATION FICHER: 2020 MAR 12

NO DU CLIENT	NO PMNT	NOM DU CLIENT	MONTANT INTROD	INST/SUCC	NUMERO DE COMPTE	CODE OPER	DATE ECH	DESTINATION MON PAYS
XYZ INC.	0	XYZ Inc.	0.01	0003 00003	1234567 460		2020 MAR 12	CAD CAN
T-ECHC CONTROLE MODULO - CPTE NON VALIDE. ENTRER NO CPTE VALIDE.								

	NOMBRE	MONTANT
OPERATIONS RECUES	2	0.86
OPERATIONS REJETEES	7	0.00
OPERATIONS A CORRIGER (ERREURS "T")	1	0.01
LIMITE QUOTIDIENNE DEPASSEE - OPERATIONS CONSERVEES (EXCEDENTAIRES)	1	0.00
OPERATIONS A DISTRIBUER	1	0.85
OPERATIONS DESTINEES A LA BANQUE ROYALE	1	0.85
OPERATIONS DESTINEES A D'AUTRES IF	0	0.00
OPERATIONS DESTINEES A DES IF A L'ETRANGER	0	0.00
EFFETS PDS A PRODUIRE	0	0.00
PRENOTIFICATIONS VALIDES	0	0.00
PRENOTIFICATIONS NON VALIDES	0	0.00
OPERATIONS BLOQUEES	0	0.00

1

1

Dans ce cas, il y a une **Erreur-T** (causée par un numéro de compte non valide). Le nom du bénéficiaire / payeur apparaît au centre du rapport avec ses numéros de compte et la raison de l'erreur.

Vous noterez également que l'erreur est signalée dans la liste des transactions

Un **fichier bloqué** serait très similaire; la raison du blocage sera répertoriée au centre et les **opérations bloquées** en bas de la liste indiqueraient également qu'il y a des problèmes

Pour plus d'assistance, contactez notre centre de service à la clientèle:

1-800-769-2535